

**L'ARTICLE «TRADUCTION»
DE L'ENCYCLOPÉDIE DU CANADA :
UN MANQUE DE RIGUEUR DE A À Z**

«L'ENCYCLOPÉDIE DU CANADA¹ est un incroyable festival d'erreurs, d'incohérences, d'inexactitudes.» Ce jugement, je le relève dans un article percutant de Paul Morisset². Son texte a piqué ma curiosité : est-il possible de bâcler la traduction d'une encyclopédie? Une dépêche, un communiqué, à la rigueur le rapport d'une commission royale d'enquête, mais pas une encyclopédie, le plus crédible des ouvrages de référence. J'avais du mal à le croire. Pour en avoir le cœur net, j'ai ouvert ladite encyclopédie au mot «Traduction».

Je m'attendais à y trouver une information riche et abondante. La traduction est chez nous une industrie florissante. Elle imprègne nos institutions politiques et culturelles. Certains vont même jusqu'à lui reconnaître une valeur de symbole national, un ferment de bonne entente. En outre, le Canada fait figure de chef de file dans ce domaine, comme en terminologie, et bon nombre de ses innovations lui ont mérité les plus grands éloges sur le plan international. Il y avait donc beaucoup à dire.

Hélas! Quelle surprise! Quelle déception! Je n'aurais jamais cru qu'il fût possible d'accumuler autant d'erreurs et d'imprécisions dans une colonne et demie de texte. Huit cents mots environ. Sans parler des omissions injustifiables. Des erreurs, il y en a pour tous les goûts, certaines dues à la plume de l'auteur, d'autres, malheureusement attribuables aux traducteurs. Vous avez l'embarras du choix, depuis l'excusable coquille (tradition au lieu de traduction) jusqu'au grossier contresens. Voyons cela de plus près.

¹ Montréal, Les éditions internationales AlainStanké, 1987, 3 volumes. Traduit de l'anglais avec l'autorisation de Hurting Publishers Ltd. (Alberta), 1985. Titre original : *The Canadian Encyclopedia*.

² «Les Insolences d'une encyclopédie», *L'actualité*, mai 1987, pp. 160, 161.

Le contenu d'abord

Oublions le début de l'article qui nous propose une définition de la traduction empruntée à Roman Jakobson L «Transposition de signes verbaux en une autre langue.» Lumineux. Quand on a dit ça, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. Puis, en 150 mots, l'auteur nous sert quelques généralités insipides sur l'évolution de la traduction depuis deux mille ans. Une prouesse de concision. Mais c'est en vain que vous chercherez le nom de saint Jérôme. Précisons aussi que la Septante a été traduite aux III^e et II^e siècle avant notre ère, et non «au cours des deux premiers siècles av. J.-C.», comme il est écrit dans le premier paragraphe.

On passe ensuite au Canada. Sous le Régime français, nous dit-on, «la majeure partie des travaux de traduction et d'interprétation incombait aux missionnaires», C'est inexact. Depuis Champlain jusqu'à la Conquête et même longtemps après, il y a eu au pays un important corps d'interprètes pour les langues indiennes et même pour l'anglais et le hollandais, langues des colonies de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-Amsterdam avec lesquelles nos ancêtres faisaient du commerce. Champlain s'était entouré d'une quinzaine d'interprètes dont le mode de vie différait radicalement de celui des Robes noires... Tout au long du XVII^e siècle vont se succéder de nombreux interprètes judiciaires et militaires. Plus de quarante ans après la Conquête, la Compagnie du Nord-Ouest avait à son service pas moins de 68 interprètes. On peut supposer que sa rivale, la Compagnie de la Baie-d'Hudson, en avait autant.

«De 1760 à la fin du XIX^e s., affirme encore l'auteur, la traduction gouv. quoique nécessaire, ne se fit qu'à l'occasion.» Erreur. Dès les tout débuts du Régime anglais, on a traduit systématiquement les édits et proclamations. Le premier traducteur officiel, François-Joseph Cugnet (1720-1789) eut de nombreux successeurs. Plus tard, le Conseil législatif et la Chambre de l'assemblée ont toujours eu leurs traducteurs, qui gagnaient de 100 à 200 livres. Philippe-Joseph Aubert de Gaspé n'est pas le moins célèbre d'entre eux.

En 1841, l'Assemblée législative du Canada-Uni adopta la toute première loi sur la traduction. Le projet de loi avait été présenté et traduit par nul autre qu'Étienne Parent. N'est-ce pas là un fait digne de mention dans une encyclopédie? Il est donc faux d'affirmer

que la traduction «reçut un statut officiel en 1867 dans le cadre de l'Acte de l'Am. du N. brit. qui stipulait le statut officiel des deux langues au Parlement fédéral [...] (Remarquez au passage la qualité du style et l'abréviation biscornue de l'AANB. Cette abréviation, qui s'ajoute à de nombreuses autres aussi peu orthodoxes, ne manque pas de dérouter un lecteur francophone.)

Autre exemple d'imprécision agaçante. On nous dit que le Bureau fédéral des traductions a été créé au début du XX^e siècle. Sa création remonte à 1934 très exactement. Peut-on encore logiquement parler du «début» d'un siècle quand il est entamé de 34 ans?

L'auteur enchaîne en nous disant qu'«au début des années 80, le N.-B. et le Qc possédaient leur bureau des traductions, celui du Qc travaillant étroitement en collaboration avec l'Office de la langue française doté d'une banque de terminologie». Étonnante affirmation. Les services de traduction de ces deux gouvernements provinciaux sont bien antérieurs à 1980. En outre, telle qu'elle est formulée, cette phrase nous laisse croire que la Banque de terminologie de l'OLF a pour rôle principal de «collaborer étroitement» avec le service de traduction du gouvernement québécois. Peut-on méconnaître à ce point le mandat et les activités de l'OLF?

Un peu plus loin, on nous apprend que «la vie commerciale du Canada, très dépendante de la traduction, a de son côté suscité dès le début du XX^e s. l'existence d'entreprises de traduction commerciale et technique». (Passons sur la «vie commerciale qui suscite l'existence d'entreprises». Ce style bancal fleurit à tous les paragraphes.) Une fois de plus, cette affirmation ne résiste pas à l'examen attentif des faits. En 1940, année de la fondation de la Société des traducteurs de Montréal, seuls sept services de traduction s'annoncent dans les Pages jaunes de l'annuaire de cette ville. (Il n'y en a qu'un ou deux de 1916 à 1930.) Dix ans plus tard, il n'y en a encore que treize. La prolifération des cabinets et agences de traduction ne remonte pas au début du siècle, mais date des années 60 et même 70. C'est un phénomène assez récent dans l'histoire de la traduction au Québec et au Canada.

Plus surprenante encore est cette autre affirmation : «La traduction littéraire est florissante». (On se serait attendu à lire «y est florissante», puisqu'il s'agit du Canada, mentionné quelques lignes plus haut. Mais passons.) Cette affirmation contredit l'opinion

de tous les traducteurs littéraires du pays, dont Philip Stratford qui écrit : «Il peut sembler étrange qu'un pays comme le nôtre [...] ait produit si peu de chose dans le domaine de la traduction; mais c'est un fait qu'en ce domaine nous nous situons derrière la plupart des pays occidentaux.» Entre l'Islande et l'Albanie, selon les statistiques de l'Unesco. Alors, où fleurit-elle la traduction littéraire au pays? Je vous le demande.

À ce propos, l'auteur cite la bibliographie bien connue de Philip Stratford : *Bibliographie de livres canadiens traduits de l'anglais au français et du français à l'anglais*. (C'est d'ailleurs le seul et unique ouvrage cité. Du point de vue des publications sur la traduction, le Canada est un désert aride, semble-t-il. Heureusement que la traduction littéraire y fleurit...!) Cet opuscule a connu deux seules éditions : 1975 et 1977. Or on nous dit que la deuxième édition date de 1981. Peccadille. Mais l'auteur aggrave son erreur en ajoutant que cette bibliographie est «régulièrement mise à jour». Où est-il allé pêcher ça? Il y a dix ans que nous attendons la troisième édition à laquelle travaille, à son rythme, il faut bien le reconnaître, un professeur de l'Université de Toronto, John O'Connor...

Saviez-vous que la principale association de traducteurs est le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada? Le CTIC est, pour qui a le souci de l'exactitude, une fédération nationale qui regroupe des sociétés provinciales de traducteurs. Individuellement, ceux-ci ne peuvent pas y adhérer, contrairement à ce que laisse entendre l'auteur. Les deux seules autres associations dont le nom est cité sont l'Association des traducteurs littéraires et, cramponnez-vous, l'Association des interprètes et des traducteurs judiciaires, «association» qui pourtant s'apparente davantage à une agence de traduction qu'à une véritable société professionnelle comme le sont la STQ et l'ATIO. Celles-ci, non explicitement mentionnées, sont pourtant les deux plus anciennes associations et celles qui regroupent le plus grand nombre de traducteurs professionnels. Comment peut-on déformer la réalité à ce point?

Et les imprécisions s'accroissent ainsi au rythme du déroulement des paragraphes.» Plusieurs univ. ont inscrit des programmes de traduction à leurs cours de langue.» Inexact. À l'Université d'Ottawa, notamment, la traduction fait l'objet d'un enseignement distinct, autonome, et l'École y a rang de département. «L'informatique ne joue qu'un rôle limité en traduction.» Cette affirmation, vraie il y a vingt ans, occulte totalement l'essor phénoménal

des applications de l'informatique en traduction comme en terminologie. On est en droit d'attendre d'une encyclopédie qu'elle nous livre des renseignements correspondant à l'état des connaissances au moment de sa publication. C'est loin d'être le cas ici.

Enfin, l'auteur pêche par omission. Comment justifier l'absence de toute mention du fleuron des publications canadiennes en traduction : *Stylistique comparée du français et de l'anglais* de Jean Darbelnet et Jean-Paul Vinay, du programme d'aide à la traduction du Conseil des Arts du Canada, de la Banque de terminologie du gouvernement fédéral, dont la réputation et les réalisations novatrices débordent largement nos frontières, etc. Pas un mot non plus sur les lois à caractère linguistique dont l'incidence sur la traduction est indéniable. Dans cet article censé nous renseigner et nous éclairer, il y a disette d'information et d'inquiétants clairs-obscur.

L'auteur aurait sûrement donné une mesure beaucoup plus exacte de la place qu'occupe la traduction au Canada, tout en fournissant un meilleur aperçu de son organisation sur le plan professionnel, s'il avait indiqué :

— qu'un nouveau groupement de traducteurs, d'interprètes ou de terminologues y voit le jour tous les deux ans depuis 1919;

— qu'une nouvelle revue de traduction, d'interprétation ou de terminologie naît tous les quinze mois depuis 1940;

— que, depuis 1968, un nouveau programme de traduction est créé tous les ans, un nouveau baccalauréat, tous les deux ans et une nouvelle maîtrise tous les quatre ans;

— que les traducteurs et terminologues ont organisé pas moins de 105 colloques au cours des trente dernières années, soit une moyenne de 3,6 par année³.

C'est ça la réalité de la traduction au Canada. Et beaucoup plus encore.

Mais au lieu de renseignements exacts sur le sujet, nous avons droit à une purée indigeste de clichés, d'erreurs et d'imprécisions. Si l'on veut que progressent les études sur

³ Ces renseignements sont extraits de l'introduction de mon dernier ouvrage, publié sous les auspices du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada, *la Traduction au Canada/Translation in Canada*, 1534-1984, préface de Jean-François Joly, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, 436 pp., 5 tableaux, 22 photographies.

la traduction au Canada, il faudra bien se résigner à abandonner le style impressionniste, les analyses superficielles et les à-peu-près au profit des faits et chiffres vérifiables et vérifiés.

Une langue douteuse

Et comme si cela ne suffisait pas, voilà que le traducteur de cet article se met de la partie et vient ajouter à la confusion. En lisant son «français de dernière minute», on a du mal à croire que c'est là l'œuvre d'un traducteur (ou d'une traductrice) professionnel. À vous de juger.

«Depuis la guerre de Sept Ans, la majeure partie des travaux de traduction incombait aux missionnaires [...]» Contresens : on a traduit «*until*» par «depuis». *The Seven Years' War* : en Europe, on parle de la guerre de Sept Ans (1756-1763), mais en Amérique, où elle a commencé en 1754, les Américains l'appellent la *French and Indian War* les Canadiens, la guerre de la Conquête. (*La Guerre de la Conquête* est d'ailleurs le titre d'un ouvrage bien connu de Guy Frégault, paru en 1955.) Dans ce contexte, *Until the Seven Years' War* se traduit donc par «Jusqu'à la guerre de la Conquête», à la rigueur par «Jusqu'à la guerre de Sept Ans».

Tout cet article souffre d'une pauvreté de style navrante. En moins de dix lignes, on nous balance trois «au début de» : au début du XX^e s., au début des années 80 et dès le début du XX^e s. Un peu plus loin, la logique heurte une charnière boiteuse. «Plusieurs univ. ont inscrit des programmes de traduction à leurs cours de langue; pourtant les principales écoles de traduction se trouvent à l'Univ. de Montréal, à l'Univ. d'Ottawa, [...]» Ce «pourtant», censé traduire *but* (mais), rend un son faux. On ne peut qualifier de style encyclopédique le passage suivant, extrait du premier paragraphe : «[...] les auteurs romains Plaute, Cecilius [*sic*] et Terence [*sic*] lançaient la traduction littéraire en rédigeant la version latine des drames grecs.» Le dernier paragraphe brille aussi par la même absence d'élégance et l'imprécision de son vocabulaire: «L'informatique est un élément récent en traduction. Des recherches poussées sur l'intelligence artificielle, entreprises au Canada et ailleurs, tentent de mettre au point une traduction automatisée, rapide et de qualité.» Qualité qui sera, souhaitons-le, supérieure à celle du français douteux de cet article.

Les lecteurs de l'édition anglaise, enfin, ont droit à une suggestion de lecture, une seule: le numéro de *Meta* consacré à l'histoire de la traduction au Canada (XXII, 1, 1977). Ceux de l'édition française, eux, à rien du tout. Tout complément d'information aura été jugé superflu.

En somme, cette traduction bâclée est à l'image de la pauvreté du contenu de cet article décevant qui nous apprend très peu de chose sur la traduction. Mais il y a plus grave encore. Qu'un éditeur se permette de chauffer à blanc trente traducteurs payés, par surcroît, avec des deniers publics (une subvention de 300 000 \$ obtenue du Conseil des Arts du Canada) pour traduire à la sauvette une encyclopédie de trois millions de mots, cela est carrément scandaleux, si l'on n'a pas totalement oublié la signification des mots «culture» et «rigueur». C'est se rendre coupable d'un manque flagrant d'honnêteté intellectuelle. Au rayon des traductions outrageantes, il faut désormais ranger *l'Encyclopédie du Canada*, traduite en catastrophe de l'anglais en français boiteux. Les traducteurs canadiens n'en sortent pas grands. Ils méritaient pourtant beaucoup mieux que cela.

Source : *Cultures du Canada français*, n° 4. 1987, p. 65-69.